

Les petites îles, sentinelles du dérèglement climatique

Milena Beekmann*

Résumé

Tout comme les régions polaires, les territoires insulaires permettent d'appréhender les conséquences des changements climatiques, de les rendre visibles et directement saisissables. Le point culminant de nombreuses îles, telles que les îles Marshall ou encore les Kiribati, est situé à moins de deux mètres au-dessus du niveau de la mer, alors que, dans l'ouest de l'océan Pacifique tropical, la montée des eaux a été d'environ 12 mm par an entre 1993 et 2009, soit environ quatre fois supérieur au niveau global prévu par les experts du GIEC. Dans ce contexte, des scénarios « apocalypse » évoquant des images d'îles englouties par les flots reviennent le plus souvent. Ces îles sont des territoires hautement vulnérables au changement climatique, dont l'existence même est menacée, et dont la population n'a d'autre issue que de migrer pour survivre. L'Alliance des Petits États insulaires, ou AOSIS (Alliance Of Small Island States), s'est ainsi constituée, dès 1990, afin de porter la position commune des petits pays insulaires et côtiers et de devenir une force politique dans le cadre des négociations internationales sur le climat, au sein de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Cependant, la forte médiatisation des enjeux spécifiques portés par cette alliance a comme corollaire de la figer dans une posture de victime impuissante, avec le changement climatique comme horizon indépassable, contraignant tout développement, prospérité économique ou vision d'avenir, avec l'exil comme seul échappatoire, alors que des possibilités d'adaptation, différentes selon les contextes locaux, existent et légitiment des déclarations telles que : « C'est mon pays et j'y resterai à jamais. Que l'eau vienne ! »¹.

Mots-clés

états insulaires, changement climatique, hausse du niveau de la mer, vulnérabilité au risque climatique.

Abstract

Like polar regions, island territories offer a privileged position to observe the consequences of climate change, make them visible and directly identifiable. In numerous islands such as the Marshall or Kiribati Islands, the highest point is only less than two meters above sea level which, in western tropical pacific ocean, has been rising twelve millimeters per year between 1993 and 2009, a figure four times the global value forecast by IPCC. In such a context, apocalyptic scenarios suggesting images of sunken islands are repeatedly produced. These islands are territories highly vulnerable to climate change, with their existence at stake and no other outcome for populations than to migrate for survival. The Tuvalu archipelago has already planned the migration of 2600 inhabitants, a quarter of its population, to New Zealand. The Alliance of Small Islands State (AOSIS) was created as early as 1990 in order to convey the common position of islands and coastal states as a political actor in the climate negotiation within UNFCCC. Yet, the strong impact in the media of the issues raised by the coalition has, as a side effect, cramped it with the image of a powerless victim and moulded climate into the figure an unsurpassable horizon, thus limiting any form of development, economic prosperity or vision of the future, with exile as the only way out, when adaptation possibilities, differing according to local contexts, do exist, legitimating statements such as: « This is my country, and I shall stay here for ever. Let the water come!² ».

Keywords

island states, climate change, sea level rise, climate risk vulnerability.

*Master Sciences Po Paris

(1) http://www.liberation.fr/terre/2013/09/03/les-iles-du-pacifique-appellent-a-agir-pour-leur-survie_929084, consulté le 18 mars 2016.

(2) *Ibid*

« À tous les habitants des Marshall et aux peuples du Pacifique : ma terre est ma patrie, mon héritage et mon identité. [...] C'est mon pays, et j'y resterai à jamais. Que l'eau vienne ! »¹. Ce plaidoyer lancé par le président des îles Marshall, Christopher Loeak, lors du 44^e forum des îles du Pacifique en 2013, s'inscrit dans une longue liste de déclarations politiques, interpellations et autres appels à l'aide multipliés par les petites îles en développement, afin d'attirer l'attention sur les menaces pesant sur elles en raison du dérèglement climatique.

En effet, si leurs émissions de gaz à effet de serre, principal facteur du réchauffement climatique, sont négligeables par rapport au reste du monde, elles n'en sont pas moins durement touchées par ce phénomène global, déterminant leur présent et leur futur. Si toutes les îles ne présentent pas la même vulnérabilité, en raison de leur grande diversité en matière de géologie, d'exposition aux aléas naturels, de densité de population et de contexte politique, économique, social ou culturel, elles n'en partagent pas moins certaines spécificités contraignant leurs capacités à s'adapter aux variabilités climatiques et aux changements futurs, tel que leur éloignement des continents, la sensibilité de leurs économies aux chocs extérieurs ou encore le manque de développement de leurs infrastructures². Ainsi, quels sont les réels impacts environnementaux, économiques et sociaux du dérèglement climatique sur les îles ? Quelles stratégies ont-elles mis en place pour y faire face ? Avec quels résultats ?

Les enjeux climatiques sont perçus, depuis l'émergence du sujet dans la littérature scientifique, comme une menace écologique majeure pour les États insulaires, ayant un impact direct sur leur avenir, à court et moyen terme³. En raison même de leur caractère insulaire, les îles sont fortement vulnérables au dérèglement climatique, un concept défini par le GIEC comme la « propension ou la prédisposition à être affecté de manière négative par les changements climatiques. La vulnérabilité recouvre plusieurs concepts et éléments, notamment la sensibilité ou la susceptibilité d'être atteint, et le manque de capacité à réagir et à s'adapter »⁴. Dans la longue liste d'impacts du changement climatique susceptibles de nuire aux milieux insulaires, la hausse du niveau de la mer arrive souvent en tête. Alors que le point culminant de nombreuses îles, telles que les îles Marshall ou encore les Kiribati, est situé à moins de deux mètres au-dessus du niveau de la mer, les experts du GIEC

estiment, dans leur dernier rapport datant de 2013, que l'élévation du niveau de la mer, d'environ 3 mm par an depuis 1993, est susceptible de s'accroître au cours du XXI^e siècle, en raison de la fonte des calottes glaciaires de l'Antarctique et du Groenland, ainsi que de celle des glaciers de montagne. Non uniforme sur l'ensemble du globe, cette hausse pourrait atteindre entre 26 et 82 cm d'ici à la fin du siècle, selon les estimations du groupe d'experts. Dans l'ouest de l'océan Pacifique tropical, où se trouvent de nombreuses îles, comme la Papouasie-Nouvelle Guinée ou encore les îles Tuvalu, la montée des eaux a été quatre fois supérieure au niveau global, soit environ 12 mm par an entre 1993 et 2009, en raison de variations de court terme associées à des cycles naturels tels que les événements El Niño⁵. Toujours selon le GIEC, la hausse du niveau des mers pourrait « *aggraver les inondations, les ondes de tempêtes, l'érosion et autres risques côtiers, ce qui menacerait les infrastructures vitales, les établissements humains et les installations sur lesquelles reposent les moyens d'existence des communautés insulaires. [...] Il existe des preuves solides que dans la plupart des scénarios de changement climatique, les ressources en eau des petites îles seraient probablement sérieusement compromises. [...] Il est probable que le changement climatique ait un lourd impact sur les récifs coralliens, les ressources halieutiques et autres ressources marines. [...] Il est très probable que l'agriculture de subsistance et l'agriculture commerciale sur les petites îles soient affectées par le changement climatique* »⁶. L'altération des écosystèmes, se traduisant, par exemple, par le déclin des ressources en poisson, pourtant essentielles pour la sécurité alimentaire des populations, aura un coût économique considérable pour ces pays. Selon un rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement, les pertes économiques liées à une hausse de 50 cm du niveau de la mer à Grenade, entraînant la disparition de 60 % des plages dans une île dont l'économie principale repose sur le tourisme, se chiffrent à plusieurs « *dizaines de milliers de milliards de dollars* »⁷. Si les impacts économiques du dérèglement climatique seront importants, le coût des stratégies d'adaptation à mettre en place, par exemple des infrastructures de grandes échelles, sera également vertigineux et pourrait excéder les capacités financières des petites îles. Ainsi, le coût unitaire de travaux de protection des côtes, par

(1) *Ibid.*

(2) IPCC, WGII AR5 Chapter - Small Islands, Coordinating Lead Authors: Leonard A. Nurse, Roger F. McLean.

(3) https://unfccc.int/files/adaptation/adverse_effects_and_response_measures_art_48/application/pdf/200702_sids_adaptation_bg.pdf, consulté le 18 mars 2016.

(4) <http://leclimatchange.fr/impact-adaptation-vulnerabilite/>, consulté le 18 mars 2016

(5) https://ipcc-wg2.gov/AR5/images/uploads/WGIIAR5-Chap29_FINAL.pdf, consulté le 18 mars 2016.

(6) Traduction de Gemenne François. (2010). « Tuvalu, un laboratoire du changement climatique ? Une critique empirique de la rhétorique des "canaris dans la mine" », *Tiers Monde*, n° 204, p. 89-107. [En ligne] : www.cairn.info/revue-tiers-monde-2010-4-page-89.htm, consulté le 18 mars 2016

(7) http://www.huffingtonpost.fr/2014/06/05/rechauffement-climatique-iles-niveau-mer_n_5454012.html, consulté le 18 mars 2016.

exemple, sera substantiellement plus élevé dans les petits États insulaires que dans des pays aux territoires plus grands et aux populations plus importantes. Par ailleurs, des événements extrêmes comme des cyclones tropicaux sont également susceptibles de provoquer des coûts disproportionnés, pouvant atteindre l'ensemble du territoire, de la population et de l'économie d'un pays, comparé à de plus grands pays, où seulement une petite partie du territoire et de l'économie est affecté. À ces coûts devra également s'ajouter une probable perte de vitesse des économies insulaires, déjà marginalisées par rapport aux nations continentales (en dehors de rares exceptions telles que Singapour) et particulièrement sensibles au facteur distance⁸. Cette vulnérabilité est susceptible de s'accroître avec la relocalisation de la production mondiale. Il est ainsi probable que les îles-archipels, cherchant à allouer efficacement leurs ressources, en consacrent une majeure partie à des mesures d'adaptation et au développement des infrastructures, aux îles capitales, au détriment des îles en périphérie, qui se trouveront d'autant plus marginalisées. Cette tendance, qui peut s'accompagner d'un accroissement de l'exode rural vers le foyer urbain prioritaire, est déjà observable dans certains archipels tels que Vanuatu ou les îles Salomon (David, 2005). Le dérèglement climatique est ainsi un facteur d'aggravation du sous-développement, qui compromet lui-même les chances des populations et de leur environnement à résister aux perturbations climatiques⁹.

Les risques climatiques pesant sur les territoires insulaires font l'objet d'une médiatisation croissante dans la presse internationale, en particulier à propos des Maldives ou des îles Tuvalu. Ces îles sont ainsi passées, en quelques années, du néant médiatique au rôle de victime, symbole du dérèglement climatique. Dans ce contexte, des scénarios apocalyptiques évoquant des images d'îles englouties par les flots reviennent le plus souvent. Ainsi, dans une interview d'Anoté Tong, président des îles Kiribati, le journal *Le Monde* évoque la menace de la montée des eaux¹⁰. Al Gore, dans son documentaire « Une vérité qui dérange », assurait dès 2006 que « *L'évacuation a déjà commencé* ». Le magazine européen *Le courrier* consacrait en 2008 un dossier aux « îles Pacifique submergées par le réchauffement

climatique » avec en sous-titre : « *Côtes grignotées, nappes phréatiques salinisées, premiers exodes de réfugiés "climatiques" : le réchauffement climatique est déjà une dure réalité pour la majorité des îliens du Pacifique* »¹¹.

Tous ces articles décrivent, quel que soit le pays, un territoire hautement vulnérable au changement climatique, dont l'existence même est menacée, et dont la population n'a d'autre issue que de migrer pour survivre. Le dérèglement climatique y est d'ailleurs souvent évoqué par le seul prisme de la montée des eaux.

Cette idée se retrouve plus particulièrement dans le traitement médiatique des habitants de Tuvalu, archipel polynésien de 10 000 habitants, devenu l'emblème des futurs réfugiés climatiques. De la même façon que les petites îles sont désormais irrémédiablement associées au dérèglement climatique, la migration est devenue pour la presse internationale indissociable de l'identité des Tuvaluans¹². Ainsi, c'est paradoxalement leur possible disparition qui catapulte ces territoires au premier plan médiatique. Tout comme les régions polaires, les territoires insulaires permettent d'appréhender les conséquences des changements climatiques, de les rendre visibles et directement saisissables. Derrière cette approche se cache l'idée que le futur de ces îles préfigure celui de la planète tout entière.

Si cette perception est majoritairement occidentale, les autorités insulaires jouent également de cette image de « premières victimes du changement climatique » afin d'alerter l'opinion publique, renforcer leur visibilité et tenter de mobiliser l'aide internationale. Cette approche domine également dans le cadre des conférences internationales sur le climat, où les dirigeants insistent régulièrement sur leur vulnérabilité face au changement climatique et se sont ainsi approprié ce discours catastrophiste.

Cette représentation quasi systématique des territoires insulaires comme étant impuissants face aux impacts du dérèglement climatique et la migration comme seule issue possible n'est pourtant pas sans risque. Ce narratif déterministe peut en effet mener à un sentiment de fatalité, mettant en péril toutes les autres stratégies d'adaptation, pourtant nombreuses, et nie

(8) https://ipcc-wg2.gov/AR5/images/uploads/WGIIAR5-Chap29_FINAL.pdf, consulté le 18 mars 2016.

(9) Gilbert David. (2010). « Existe-t-il une spécificité insulaire face au changement climatique ? », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 10, n° 3, décembre, mis en ligne le 20 décembre 2010, [En ligne] : <http://vertigo.revues.org/10530>, consulté le 18 mars 2016.

(10) http://www.lemonde.fr/cop21/article/2015/09/19/anote-tong-nous-sommes-en-train-de-perdre-notre-terre-nous-ne-voulons-pas-perdre-notre-dignite_4763457_4527432.html, consulté le 18 mars 2016.

(11) Gilbert David « Existe-t-il une spécificité insulaire face au changement climatique ? ».

(12) Farbotko C. (2005). *Tuvalu and Climate Change: Constructions of Environmental Displacement*, *The Sydney Morning Herald*, *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography*, vol. 87, Issue 4, p. 279-293. [En ligne] : <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.0435-3684.2005.00199.x/abstract>, consulté le 18 mars 2016.

les remarquables capacités de résilience et d'adaptation des insulaires¹³.

Il est vrai que certaines nations insulaires ont d'ores et déjà amorcé une réflexion au sujet du statut futur de leurs citoyens et entamé des démarches afin d'acquiescer des terres. C'est notamment le cas d'Anote Tong, président des Kiribati, qui a fait l'acquisition de quelques hectares dans l'archipel des Fidji et mis sur pied un programme d'émigration nommé « Migration dans la dignité ». Il déclarait ainsi : « *c'est le seul moyen que j'ai de donner [aux Gilbertins] un sentiment de sécurité : au moins, j'ai un plan. Peu importe qu'il soit radical. Cela sera difficile, nous avons beaucoup à y perdre, on ne sait pas ce qu'il adviendra de notre culture... Mais quel choix avons-nous ?* »¹⁴. L'archipel Tuvalu a également déjà planifié la migration de 2 600 Tuvaluans vers la Nouvelle-Zélande, soit un quart de sa population. Des négociations sont actuellement en cours, afin que de grands pays comme la Nouvelle-Zélande ou l'Australie facilitent l'immigration des ressortissants tuvaluans et leur reconnaissent un statut de réfugiés climatiques¹⁵. Pour autant, l'équation « dérèglement climatique = migration » ne tient pas toujours, et les motivations à partir sont plus complexes qu'il n'y paraît. François Gemenne s'est ainsi attaché, dans une étude intitulée « Tuvalu, un laboratoire du changement climatique ? Une critique empirique de la rhétorique du canari dans la mine », à identifier les déterminants de la décision de migrer, en s'appuyant sur une enquête de terrain réalisée en 2007. La perception occidentale passe souvent sous silence l'importance de la dimension migratoire dans la culture polynésienne. La migration serait ainsi une composante fondamentale du style de vie polynésien, une « routine sociale ». Elle est d'ailleurs le plus souvent interne au pays, les Tuvaluans se déplaçant souvent d'une île à l'autre¹⁶. C'est sous ce prisme qu'il faut appréhender la complexité des mouvements migratoires entre la Nouvelle-Zélande et les îles Tuvalu, rarement motivés par des impératifs exclusivement environnementaux, mais pour lesquels les opportu-

rités économiques ou les liens familiaux jouent un rôle déterminant. Ce processus migratoire forge ainsi l'histoire commune des deux pays, avant même tout changement climatique, et les départs actuels n'ont rien d'inédit. Enfin, il faut encore préciser que l'exil n'a rien d'évident pour de nombreux insulaires. Beaucoup d'habitants, bien que conscients des risques pesant sur leur environnement, affirment qu'ils n'ont aucune intention de quitter leur terre natale, se montrant confiant en l'efficacité des mesures d'adaptation ou se déclarant prêt à « mourir pour leur île ». L'attachement à la terre, la peur de perdre leur identité, de voir leur culture disparaître ou leur peuple dispersé, peuvent ainsi expliquer ce refus de migrer¹⁷.

La lutte contre le dérèglement climatique étant, pour les petites îles, peu efficace à l'échelle locale, celles-ci se sont très tôt structurées politiquement afin de gagner en poids géopolitique et d'influer sur le débat international. S'est ainsi constituée, dès 1990, l'Alliance des Petits États insulaires, ou AOSIS (Alliance Of Small Island States), afin de porter la position commune des petits pays insulaires et côtiers et de devenir une force politique dans le cadre des négociations internationales sur le climat, au sein de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, établie lors du Sommet de la Terre en 1992. Bien que les populations des 44 membres du groupe ne représentent que 5 % de la population mondiale, l'alliance, qui fonctionne comme un véritable lobby de négociation, joue un rôle important au sein de l'arène onusienne, où elle représente 20 % des pays membres¹⁸. Les AOSIS sont un cas presque unique au sein de la communauté diplomatique internationale, où les pays se rassemblent le plus souvent sur une base régionale. Le groupe s'est en effet formé autour d'une thématique commune, avec une structuration autour de trois pôles géographiques (les Caraïbes, l'océan Indien et le Pacifique). Historiquement, les Caraïbes, notamment Trinidad et Tobago ou la Jamaïque, jouaient le rôle le plus influent, mais c'est maintenant les États du Pacifique qui portent le plus souvent les dossiers communs sur la scène internationale. L'AOSIS est présidée par les Maldives, après le passage de témoin de Nauru en 2014, et seront suivies par les Seychelles, qui devraient leur succéder en 2016. Ce porte-parole unique permet aux îles de gagner en efficacité et leur donne une certaine visibilité. Certains membres, tels que Cuba ou la Grenade, ont également rallié d'autres groupes actifs dans les négociations (respectivement, le groupe ALBA – l'Alliance Bolivarienne pour les Amériques, qui rassemble de nombreux pays d'Amérique latine –, ou le groupe des Pays les Moins Développés). Cela peut occasionner quelques doubles langages et propos contradictoires, mais aug-

(13) Barnett J, Campbell J. (2010). *Climate Change and Small Island States: Power, Knowledge, and the South Pacific*, Earthscan.

(14) http://www.lemonde.fr/cop21/article/2015/09/19/anote-tong-nous-sommes-en-train-de-perdre-notre-terre-nous-ne-voulons-pas-perdre-notre-dignite_4763457_4527432.html, consulté le 18 mars 2016.

(15) McNamara KE, Gibson C. (2009). *We do not want to leave our land': Pacific ambassadors at the United Nations resist the category of "climate refugees"*, vol. 40, Issue 3, p. 475-483. [En ligne] : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0016718509000335>, consulté le 18 mars 2016.

(16) Connell J, Conway D. (2000). *Migration and remittances in island microstates: a comparative perspective on the South Pacific and the Caribbean*, *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 24, Issue 1, p. 52-78.

(17) François Gemenne, « Tuvalu, un laboratoire du changement climatique ? ».

(18) <http://aosis.org/>, consulté le 18 mars 2016.

mente également leur capacité à influencer sur les discussions ainsi que les positions défendues par les autres parties à la Convention climat.

L'Alliance a joué un rôle décisif lors des discussions précédant l'adoption de la convention de Rio et est également à l'origine de la première phase de négociation onusienne, qui a abouti à la ratification du protocole de Kyoto. Ce rôle actif a permis aux petites îles de gagner rapidement en visibilité, avec l'organisation de nombreux événements leur étant consacrés. Dès 1994, aux lendemains du sommet de la Terre, le sommet de Barbade place sur le devant de la scène les enjeux spécifiques des AOSIS et met en avant leurs spécificités face au dérèglement climatique, avec le slogan « petites îles, grands problèmes ». Un autre sommet, organisé à Maurice en 2005, consacre le slogan « petites îles, grands enjeux ». Encore récemment, la proclamation de 2014 comme année des petits États insulaires en développement a renforcé la stratégie médiatique du groupe. Les îles n'hésitent pas à se servir abondamment des outils médiatiques pour attirer l'attention et à avoir recours à des images chocs pour alerter l'opinion. Le Conseil des ministres sous-marins, organisé par les Maldives en 2009, lors du sommet de Copenhague a, par exemple, marqué les esprits¹⁹.

L'AOSIS tente ainsi, grâce à ses méthodes alliant volontarisme politique et mise en scène médiatique, de défendre des positions résolument progressistes, visant à une augmentation de l'ambition des mesures de lutte contre le dérèglement climatique et à la mise en place d'actions concrètes et rapides de réduction des émissions de gaz à effet de serre, plus particulièrement avant 2020. Rappelant la responsabilité historique des pays développés, le groupe milite pour l'adoption d'un objectif de limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C par rapport aux températures pré-industrielles, jugeant que la cible des 2 °C est insuffisante pour assurer la pérennité de leur territoire²⁰. À l'issue de la COP-20 au Pérou, l'objectif a été inclus dans le texte de négociation, une avancée majeure pour le groupe. Les îles ont également contribué à la montée en puissance de la thématique de l'adaptation aux changements climatiques afin de lutter contre ses impacts, et souhaitent que des ressources financières additionnelles soient mobilisées en ce sens. Le groupe est également attaché à la problématique des pertes et dommages, insistant sur les changements climatiques d'ores et déjà irréversibles, d'une ampleur trop importante pour que des mesures d'adaptation puissent y faire face. Sous l'impulsion des îles, ce point

de l'agenda est également, depuis 2010, d'une importance croissante dans l'arène climatique. L'AOSIS défend ainsi la création d'un mécanisme international spécifique, associant une dimension assurantielle, protégeant des risques financiers pesant sur les îles en raison de la fréquence et de la violence accrues des événements extrêmes, une composante compensation, afin de tenir compte des effets progressifs négatifs (augmentation des températures, élévation des températures, acidification des eaux...), ainsi que des outils de gestion du risque. Si les dernières heures des discussions lors de la COP-20 ont permis d'introduire le concept dans le projet de texte du prochain accord²¹, ces positions sont toutefois considérées comme extrêmes et ne font pas l'unanimité, de nombreux pays refusant de considérer l'éventualité de compensations financières. Enfin, les pays AOSIS militent, à l'instar du groupe rassemblant les pays les moins avancés, afin qu'un statut spécial leur soit accordé, leur reconnaissant des « circonstances spéciales » en raison de leur forte vulnérabilité face au dérèglement climatique et leur permettant d'accéder à des financements préférentiels.

Pour autant, la structuration des îles en bloc de pression peut également s'avérer fragile, comme l'a montré le sommet de Copenhague, en 2009, où le groupe est sorti éclaté. L'AOSIS avait préparé la conférence avec beaucoup de soin, s'assurant de former des alliances solides, notamment avec le groupe des G77+Chine, qui recouvre l'intégralité des pays en développement. Les îles n'ont eu, durant toute la conférence, de cesse de répéter qu'elles ne pourraient accepter un accord entérinant une hausse de la température supérieure à 1,5 °C. Le négociateur des Îles Marshall a ainsi déclaré : « *Nous sommes sur la ligne de front du dérèglement climatique... Nous n'accepterons jamais un accord prévoyant une hausse des températures de plus de 1,5 degré* »²². Pourtant, l'accord élaboré durant les dernières heures de la conférence, à huis clos entre les États-Unis, le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud, n'a pas tenu compte de cette exigence, en proposant un objectif de 2 °C. Le groupe AOSIS n'a alors pas réussi à conserver son unité. Si 24 des pays insulaires sont restés consistants avec leur position initiale, 10 autres ont accepté de signer cet accord. Parmi les signataires se trouvaient notamment les Maldives, nation emblématique de la lutte contre le dérèglement climatique. La confiance du groupe envers le processus onusien en a été très ébranlée, tout comme les alliances formées avec les autres groupes de négociation. Comme le rappelait le Premier ministre de Tuvalu, « *la conférence n'a pas*

(19) http://www.lemonde.fr/planete/article/2009/10/17/conseil-des-ministres-sous-marin-aux-maldives_1255193_3244.html, consulté le 18 mars 2016.
(20) <http://aosis.org/small-islands-propose-below-1-5-CB%9Ac-global-goal-for-paris-agreement/>, consulté le 18 mars 2016.

(21) https://unfccc.int/files/meetings/lima_dec_2014/application/pdf/auv_cop20_lima_call_for_climate_action.pdf, consulté le 18 mars 2016.

(22) Gilbert David, « Existe-t-il une spécificité insulaire face au changement climatique ? »

suivi un processus légitime. Nous sommes venus [à Copenhague] en espérant un processus ouvert et transparent, et malheureusement, ce n'est pas ce qui s'est passé. » Selon lui, cet accord revenait à « trahir notre peuple et notre avenir »²³.

Les petites îles ont ainsi fortement investi la scène onusienne, dans l'espoir que l'enceinte multilatérale les aide à faire entendre leur voix face à celle des gros émetteurs de gaz à effet de serre, et, *in fine*, à limiter les impacts du dérèglement climatique sur leurs territoires. À cette fin, elles n'ont pas hésité à mettre en place des méthodes volontaires, faisant montre de leur capacité à former les bonnes alliances et portant une voix modératrice dans les négociations climatiques.

(23) Ibid.

Le résultat de ces vingt années de négociations internationales sur le climat n'a toutefois pas été à la hauteur, et nombre d'entre elles se désintéressent peu à peu du sujet. C'est notamment le cas des Maldives, qui, après avoir été le véritable porteur du flambeau de la lutte contre le dérèglement climatique, voit sa présidence, dont le rôle de représentation est pourtant central, contestée. Les disparités géographiques, économiques et sociales (Singapour n'ayant que peu en commun avec la Micronésie) pèsent quelque peu sur l'unité du groupe. Enfin, la forte médiatisation de leurs enjeux spécifiques, qu'elles ont pourtant elles-mêmes encouragée, a également eu comme corollaire de les figer dans une posture de victime impuissante, avec le changement climatique comme horizon indépassable, contraignant tout développement, prospérité économique ou vision d'avenir, et l'exil comme seul échappatoire. Pour autant, les petites îles n'ont pas renoncé à lutter contre le dérèglement climatique. Elles l'ont elles-mêmes déclaré : « le prochain accord conclu à Paris, lors de la COP-21, est une question de survie ». Encore faut-il que la communauté internationale en prenne acte.